

La ferme de Beaugensiers
La Natur'O Naturelle



Ecole de Naturopathie Holistique mixte
Rd 554 la vignasse 83210 Belgentier Site [http:// lanaturonaturelle.com](http://lanaturonaturelle.com)
P/ 06.19.55.89.95 Mail : lanaturonaturelle@gmail.com

Formations
de
Conseiller ou de Conseillère
en Naturopathie
Et
De Praticien ou de Praticienne
en Naturopathie



Une Naturopathie Holistique

(Physique, psycho-émotionnel, mission de vie)

Aucun pré requis,

Stages facultatifs,

Journées de rencontres,

Techniques manuelles, Etudes de cas,
Accompagnement. Ecoute. Compétences.

- « On ne peut rien apprendre aux gens. On peut seulement les aider à découvrir qu'ils possèdent déjà en eux tout ce qui est à apprendre.»










(Galileo Galilei)

LES FORMATIONS

La Naturopathie que nous enseignons est une Naturopathie holistique. L'Être humain sera étudié sous tous les aspects : physique, émotionnel, énergétique, socioculturel mais aussi, sur sa place dans la Nature.

Ces Formations en Naturopathie sont ouvertes à tous ceux et celles qui sont motivés-ées pour apporter une aide concrète à leurs consultants. Elle apportera aussi un plus dans votre épanouissement et à votre évolution personnelle.

LE PUBLIC

-  Tout public.
-  Être âgé(e) de + de 18 ans.
-  En reconversion professionnelle.
-  Inscrit(e) à Pôle Emploi.
-  En activité professionnelle.
-  Sans profession.
-  En retraite.
-  En situation d'handicap.
-  Stagiaire venant d'une autre école de naturopathie et voulant poursuivre son cursus à la Natur'O Naturelle (à condition d'avoir réussi son test d'aptitude).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Ensemble, nous étudierons votre situation et nous vous proposerons des adaptations en fonction de votre handicap, de vos souhaits et de nos possibilités :

- La durée de la formation peut être majorée,
- Aide au montage du dossier (Agéfiph)
- Durée de l'examen plus longue : 1 heure 30 au lieu d'une heure
- Matériels et lieu adapté...

Certains modules en présentiel peuvent se faire par visioconférence ou par mail.

Les cours sont accessibles 24h/24. Il vous suffira de vous munir d'un ordinateur et d'une ligne internet.

La salle est aux normes ERP et accessible,

Nous pouvons vous proposer des solutions de compensation ou vous mettre en relation avec un référent parcours www.rhf-paca.fr ou au 04 42 93 15 50.

N'hésitez pas à nous appeler : Maria-Luisa Weecksteen référente handicap, au 06 19 55 89 95 ou par mail lanaturonaturelle@gmail.fr pour plus de renseignements.

LES PREREQUIS

- ✚ Minimum niveau 3 (BEP, BEPC, CAP).
- ✚ La maîtrise du langage et de l'écriture en français.
- ✚ Avoir consulté une naturopathe avant ou après l'inscription à l'école. Vous trouverez sur notre site à la rubrique « autour de la Natur'O Naturelle- nos naturopathes, la liste des naturopathes sorties de notre école mais bien sur, vous pourrez en consulter d'autres à votre convenance.

DELAIS D'ACCES ET MODALITES

- ✚ **DELAIS D'ACCES** : en 48 heures, vous pourrez devenir apprenant(e) à notre école dès la réception des documents et le paiement de l'inscription et du premier module. Vous recevrez une attestation d'entrée en formation.
- ✚ **Formation à distance, disponibilité des cours 24h/24 et 7j/7** : vous devrez avoir un ordinateur, un accès internet et éventuellement une imprimante pour imprimer les documents.
- ✚ **Formation en présentiel** : à la ferme de Beaugensiers Rd 554 la Vignasse 83210 Belgentier. La salle est accessible et en ERP. En cas d'handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures dispositions. Pour toutes questions vous pouvez appeler Maria-Luisa Weecksteen sensibilisée au handicap au 06 19 55 89 95 ou par mail : lanaturonaturelle@gmail.com. Elle est équipée de tout le confort : espace café, sanitaires, accès internet, tables de massage, écran...

HORAIRES : à votre convenance pour la partie par correspondance.

INSCRIPTION

- ✚ Simplicité et rapidité : vous pouvez nous joindre au 06 19 55 89 95 ou nous rencontrer à Belgentier. Une fois votre décision prise, vous remplissez, signez et envoyez votre fiche d'inscription. Elle se trouve en bas de la page « inscription » du site <http://lanaturonaturelle.com> La fiche d'inscription constitue

le contrat de formation qui nous lie. Il peut être résilié selon les dispositions du décret 78-1218 du 22.12.72, dans le cadre de la loi du 12 Juillet 1971, article 9, 5^e alinea, sans aucun frais. Vous pouvez nous rencontrer pour plus de renseignements.

✚ Dans les 24 heures, nous vous la renverrons signée, après étude du dossier. Un livret d'accueil, le règlement intérieur, la liste des livres à lire, les conditions générales de vente, le programme de la formation seront joints ainsi que le contrat de formation.

✚ Afin de finaliser votre inscription :

Il vous sera demandé de payer 150 € par virement, par paypal (sur le site de l'école), par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de la ferme de Beaugensiers sise la Vignasse Rd 554 83210 Belgentier et 85 € pour le premier module (tarif 2023). Ensuite, après avoir reçu la correction de votre devoir, vous pourrez passer au module suivant.

2 FORMATIONS SONT PROPOSEES : tarifs 2023

- **Conseiller ou Conseillère en Naturopathie** avec 980 heures de formations : soit 32 modules dont 26 par correspondance et 4 en présentiel (2 journées d'initiation sur les techniques manuelles + 1 journée sur l'installation + 1 journée d'examen).
 - La formation entière coûte 2870 €, de l'inscription à l'examen.
 - Si vous payez la totalité de la formation 2870 € en une seule fois : vous payez uniquement 2785 €, vous bénéficiez ainsi de la gratuité du 1^{er} module.
 - Pour les professionnels de santé, certains modules peuvent être gratuits. Ce sera à étudier avec Maria-Luisa Weecksteen directrice de l'école. Un devis vous sera envoyé.
 - La formation est payable progressivement : module par module
 - Vous pouvez payer par virement, Paypal, chèque, CB
- **Praticien ou Praticienne en Naturopathie** : 1080 heures : 32 modules par correspondance + 8 jours sur les techniques manuelles (en présentiel) + l'installation + l'examen.
 - La formation entière coûte 3990 €, de l'inscription à l'examen.
 - Si vous payez la totalité de la formation 3990 € en une seule fois : vous payez uniquement 3905 €, vous bénéficiez ainsi de la gratuité du 1^{er} module.

- Pour les professionnels de santé, certains modules peuvent être gratuits. Ce sera à étudier avec Maria-Luisa Weecksteen directrice de l'école. Un devis vous sera envoyé.
- La formation est payable progressivement : module par module
- Vous pouvez payer par virement, Paypal, chèque, CB

LA DUREE

- ✚ Vous êtes libre de commencer la formation quand vous le désirez. Sous 48 heures vous devenez apprenant(e) à l'école après étude de votre dossier.
- ✚ Elle correspond à 980 heures de travail pour les conseillers et 1080 pour les praticiens pour les cours sans compter les lectures proposées.
- ✚ Elle se fait entre un an et trois ans. Un délai peut vous être accordé en cas de problème majeur ou de handicap. En moyenne, elle se fait en 21 mois suivant la disponibilité de la personne.

Les objectifs des formations et compétences visées

A l'issue de la formation,

Dans tous les cas, vous serez capable de :

- ✚ Recevoir la personne dans des conditions optimales afin de créer les conditions propices à la rencontre avec le client : confort, respect de la personne, déontologie et respect de la législation.
- ✚ Proposer un bilan de vitalité complet reprenant les techniques naturopathiques (diététique, activité physique, gestion du stress, psychologie, phytothérapie, conseils en fleurs de Bach...).
- ✚ Proposer des conseils adaptés à la problématique de fond.
- ✚ Réaliser des bilans de vitalité et savoir donner des conseils en hygiène vitale.
- ✚ Faire preuve de pédagogie, d'écoute, d'empathie et être capable d'individualiser vos conseils en fonction de la personne.
- ✚ Savoir reconnaître ses propres limites et ne pas hésiter à orienter le client vers des professionnels de santé.
- ✚ Savoir créer des partenariats avec d'autres thérapeutes.
- ✚ Savoir communiquer sur votre métier et animer des salons ou autres.

En tant que « **Praticien-ne en naturopathie** » la seule différence consiste que vous pourrez pratiquer des techniques manuelles telles que la réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire et la pose de ventouses sur vos clients.

CONTENU

Voir les listes des modules.

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✚ Devoirs et tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- ✚ Etudes de cas à chaque fin de devoir,
- ✚ Travaux pratiques lors des journées de rencontres et des techniques manuelles
- ✚ Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- ✚ Evaluation finale qui sera la synthèse de l'écrit
- ✚ examen

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RESULTATS

Suivi de l'exécution :

- ✚ Evaluation des attentes de l'apprenant-e par visioconférence, par mail ou par téléphone.
- ✚ Tableau de suivi de l'apprenant indiquant :
 - la date de l'action, l'envoi du mot de passe, la date de réception du devoir, la date d'envoi de la correction et la note.
 - la dénomination du ou des modules suivis.
 - La facture module par module.
- ✚ Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- ✚ L'apprenant-e est suivi-e personnellement par sa tutrice qui supervise l'ensemble des résultats obtenus. Plusieurs bilans sont effectués au fur et à mesure de la progression ainsi qu'en fin de formation.

Appréciation des résultats

- ✚ Recueil individuel des attentes de l'apprenant-e
- ✚ Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début, à mi parcours et en fin de formation
- ✚ Évaluation continue durant la session
- ✚ Remise d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de réussite de « Praticien(ne) en Naturopathie ».
- ✚ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

L'EVALUATION FINALE

- ✚ Validation de la théorie. Elle reprend les techniques naturopathiques ainsi que des mises en situation. Elle est obligatoire et sans restitution du devoir final, le candidat ne pourra pas passer son examen.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

- ✚ L'apprenant-e peut joindre sa tutrice à tous moments :
 - Par téléphone de 9h-18 h
 - Par mail
 - Sur les réseaux sociaux
 - Sur rendez-vous.
 - Avant le passage à l'examen : des rendez-vous avec la tutrice seront organisés soit par téléphone, soit par visioconférence, soit sur le site afin de préparer la candidate à l'examen.

Référentes pédagogique et formatrices

Les tutrices :

Mme Weecksteen Maria-Luisa. Responsable. Naturopathe. Conseillère en fleurs de Bach. Secteur France. Mail : lanaturonaturelle@gmail.com

Mme Canepa Delphine. Naturopathe, EFT, infirmière. Secteur Martigues. Mail : lanaturonaturellebydelphine@gmail.com

Mme Guglielmi Carine. Naturopathe. EFT. Secteur Montpellier. Mail : lanaturonaturellebycarine@gmail.com

Mme Sabourin-Alexandre Marie-Laure Naturopathe sophrologue Rhône Alpes

Site : <https://la-naturopathie-positive.fr/>






- ✚ Elles sont responsables de l'encadrement pédagogique du stagiaire. Elles corrigent les devoirs, répondent aux questions, organisent les rencontres... - Elles réalisent des moments de réflexion avec l'apprenant-e et répondent à ses questions.
- ✚ Elles évaluent au travers des devoirs, la progression de l'apprenant-e mais aussi les compétences qu'il(elle) a acquises.
- ✚ Elles accompagnent, guident, transmettent des savoirs, savoirs faire et des savoirs être au travers des journées de rencontres, des échanges de mails, téléphoniques...

Pour le Conseiller ou la Conseillère en Naturopathie : l'écrit reste le même que pour le Praticien ou la Praticienne en Naturopathie. Seule la pratique change.




Pour la partie en présentiel : 4 journées :

LES TECHNIQUES MANUELLES. 2 journées d'initiation

Il s'agit d'une initiation au Toucher : réflexologies : plantaire, auriculaire, palmaire et pose des ventouses.



-  Les 4 modules de Techniques Manuelles se font en nos locaux, en un seul stage de 2 jours. Ils sont accessibles aux personnes présentant un handicap.
-  Ils se dérouleront les : 14-15 avril 23 et les 6-7 octobre 23. Les dates sont inscrites sur le site.
-  Possibilité de faire les techniques manuelles dès la 1^{re} année.
-  Les apprenants-es seront encadrés-ées par des naturopathes formées et spécialisées dans les techniques manuelles.
-  Ils elles seront évalués-ées à l'aide de tests de contrôle de connaissances et une validation des acquis en fin de formation.

LA CONSULTATION ET LES DROITS JURIDIQUES. 1 journée

-  Droits juridiques, installation en cabinet, communication professionnelle,
-  Conduite d'entretien naturopathique : questionnaire, techniques de bilan, outils naturopathiques, écoute, empathie, termes à ne pas employer...
-  Evaluation des besoins et du profil du participant.

L'examen du Conseiller en Naturopathie ou de la Conseillère en Naturopathie. 1 journée.

L'examen est le dernier et le 32^{ème} module. **Deux sessions** : 2023 : 16 avril et 8 octobre 23.

-  C'est une consultation en réel qui aura une durée d'une heure. Il sera demandé de présenter : un questionnaire, une technique de bilan et un programme d'hygiène vitale.
-  Le Jury : il est composé de la responsable Mme Weecksteen, ainsi que de Carine Guglielmi, Marie-Laure Sabourin-Alexandre et de Delphine Canepa. Le-a candidat-e sera jugé-e en fonction d'une grille de compétences qui reprend des

critères comme l'écoute, l'attitude mais aussi les compétences théoriques, manuelles et pratiques développées par le candidat. Le jury tient compte aussi de ses écrits. Chaque examen est sous la responsabilité de la directrice pédagogique de l'organisme de formation.

✚ Réussite : Si le candidat a rempli toutes les conditions, il lui sera alors remis l'attestation de réussite de « Conseiller-ère en naturopathie » ainsi qu'une attestation de fin de formation.

- Le taux de réussite des élèves est de : 98%.

Au final, il vous sera envoyé :

- Un questionnaire de satisfaction qui nous permettra de faire le bilan sur les points forts mais aussi ceux à rectifier.
Une attestation de fin de formation qui reprend les acquis et les non acquis.

Pour le Praticien en Naturopathie ou la Praticienne en Naturopathie

Pour la partie en présentiel : 10 journées

- ✚ 4 techniques manuelles seront étudiées : réflexologies plantaire, auriculaire, palmaire, pose des ventouses.
- ✚ Les 8 journées de Techniques Manuelles se font en nos locaux et seront réparties sur 4 jours. Ils sont accessibles aux personnes présentant un handicap.
- ✚ Les apprenants-es seront encadrés-ées par des naturopathes formées et spécialisées dans les techniques manuelles.
- ✚ Chaque technique sera évaluée par un test de contrôle des connaissances qui validera ou pas les acquis.
- ✚ À la fin de la formation chaque personne passera un examen et sera examiné par deux formatrices.

LA CONSULTATION ET LES DROITS JURIDIQUES. 1 journée

- ✚ Droits juridiques, installation en cabinet, communication professionnelle,

- ✚ Conduite d'entretien naturopathique : questionnaire, techniques de bilan, outils naturopathiques, écoute, empathie, termes à ne pas employer...
- ✚ Evaluation des besoins et du profil du participant.

L'EXAMEN DU PRATICIEN EN NATUROPATHIE ou de la PRATICIENNE EN NATUROPATHIE : 1 journée.

L'examen est le dernier et le 32^{ème} module. **Deux sessions** : 2023 : 16 avril et 8 octobre 23.

- ✚ C'est une consultation en réel qui aura une durée d'une heure. Il sera demandé de présenter : un questionnaire, une technique de bilan et un programme d'hygiène vitale.
- ✚ Le Jury : il est composé de la responsable Mme Weecksteen, ainsi que de Carine Guglielmi, Marie-Laure Sabourin-Alexandre et de Delphine Canepa. Le-a candidat-e sera jugé-e en fonction d'une grille de compétences qui reprend des critères comme l'écoute, l'attitude mais aussi les compétences théoriques, manuelles et pratiques développées par le candidat. Le jury tient compte aussi de ses écrits. Chaque examen est sous la responsabilité de la directrice pédagogique de l'organisme de formation.
- ✚ Réussite : Si le candidat a rempli toutes les conditions, il lui sera alors remis l'attestation de réussite de « Praticien ou de Praticienne en Naturopathie » ainsi qu'une attestation de fin de formation.

- Le taux de réussite des élèves est de : 98%.

Au final, il vous sera envoyé :

- Un questionnaire de satisfaction qui nous permettra de faire le bilan sur les points forts mais aussi ceux à rectifier.
Une attestation de fin de formation qui reprend les acquis et les non acquis.

FACULTATIVES

LES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ✚ Des formations ponctuelles sont organisées, sur une journée ou un weekend, de sorte que tout un chacun puisse y participer s'il le désire. Vous serez

informé(e) du programme en allant sur le site, à la page « calendrier » et par mail. Ces formations n'ont rien d'obligatoires, c'est simplement un « plus » qui est apporté : un approfondissement, de la pratique et la rencontre avec d'autres élèves. Elles sont ouvertes aussi à d'autres personnes extérieures à l'école. En amont, le programme et le règlement intérieur et la fiche d'inscription seront envoyés. En fin de formation, un questionnaire de satisfaction, une facture ainsi qu'une attestation de présence seront remis le jour même.

LES JOURNEES DE RENCONTRES

- ✚ Des journées de rencontres sont organisées afin de permettre à chacun et chacune de se rencontrer, d'échanger, de créer des liens et bien sûr d'acquérir d'autres connaissances. Un atelier est toujours proposé le matin et l'après midi, nous étudions des cas pratiques. Ces rencontres sont gratuites, elles font parties de la formation. Voir sur le site, rubrique événements les prochaines dates.

LE STAGE PRATIQUE

- ✚ Possibilité de faire un stage pratique d'une voire deux semaines chez un thérapeute, un centre bien être, un magasin diététique, un centre de remise en forme... Une convention de stage sera donnée sur demande.

L'INSTALLATION

Avec cette attestation de réussite, vous pourrez vous installer en tant que professionnel (le). Vous pouvez intervenir dans tous les secteurs d'activité :

- Activité libérale, en auto entrepreneur ou autres statuts
- En tant que salarié(e) : centre de repos, de convalescence, clinique spécialisée, hôpital, centre bien être, club de sport, pharmacie, magasin diététique.

Ce métier est répertorié par l'INSEE et l'OMS même si ce n'est pas une formation diplômante.

- Naturopathie et législation : L'article L416-1 du code de la santé publique définit comme actes réservés aux médecins "le diagnostic et le traitement des maladies réelles ou supposées". En aucun cas le Naturopathe ne fait de diagnostic. Il effectue un bilan de vitalité ou un bilan de terrain. En aucun cas, il ne prescrit de médicament. Il propose des cures et des conseils

naturopathiques. **La Naturopathie n'est pas en concurrence avec la médecine légale mais complémentaire.**

DIVERS

Il est vivement conseillé, en vue d'exercer votre futur métier, de passer le diplôme de Secouriste, auprès de la Croix-Rouge ou des Pompiers.

CONCLUSION :

Ce sont deux formations en Naturopathie Holistique, personnalisées, complètes et de qualité qui vous apporteront de solides bases pour vous installer en tant que Naturopathe.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

PENDANT LA FORMATION

- ✚ De l'écoute, de la convivialité, du partage.
- ✚ Un suivi personnalisé par des naturopathes professionnelles.
- ✚ De la liberté dans la progression.
- ✚ De la pratique avec les techniques manuelles.
- ✚ Un tarif juste et abordable.
- ✚ Des cours clairs, réactualisés en fonction des avancés scientifiques.
- ✚ De l'expérience et de la passion.

APRES L'EXAMEN

- ✚ Parution sur notre site en tant que naturopathes certifiés.
- ✚ Aide et suivi même après la certification.
- ✚ Possibilité de participer gratuitement à nos journées de rencontres.

**PROCEDURE ET LISTE DES PARTENAIRES,
ACCUEIL ET ORIENTATION
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
VAR ET BOUCHES DU RHONE**

Partenaires handicap :

AGEFIPH Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse
rue de la Carrière de Bachasson
13590 MEYREUIL

RHF

Mme Soizic Gorini

0672043666

CAP EMPLOI

8 RUE STE BARBE 13001 MARSEILLE

04 91 16 54 04

 Ressources Handicap Formation		Mieux prendre en compte le handicap en formation	
COORDONNEES			
REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi- rhf@amurza.corsica a.constantinos- rhf@amurza.corsica
Auvergne	Isabelle	04 74 94 20 21 06	rhf-ara@agefiph.asso.fr

Rhône-Alpes	GRUYELLE Marie- Pierre BAROT	22 10 01 52	_____
Nouvelle Aquitaine	Emmanuelle Law- Lee Sylvie Marsan	05 57 29 20 12	accueil@crfh-handicap.fr _____
Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.no rmandie.fr _____
Bourgogne Franche- Comté	Céline POTIEZ	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr _____
Hauts de France	Maureen TRAMBLAY Vincent LAVANDIER	Contact mail uniquement	rhf-hdf@agefiph.asso.fr _____
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 44 30 68	rhf-pays-de-la- loire@agefiph.asso.fr _____
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOURDI	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr _____
Bretagne	Isabelle LABOUSSE Apolline GIVAUDAN Maëlle LHOMMELAIS	07 84 00 83 14	formation- bretagne@agefiph.asso.fr _____
Occitanie	Nathalie BAYLE	06 48 10 95 84	nathalie.bayle.acceis@ora nge.fr _____
Ile de France	M'Ballo SECK Helena CORREIA	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr _____
Grand Est	Benjamin LALOUM Séverine MEON	06 49 07 96 10 07 85 22 70 99	b-laloum@agefiph.asso.fr s-meon@agefiph.asso.fr
La Réunion	Jessica IDMOND	02 62 70 29 62	jessica.idmond@citedesme

Mayotte			tiers.re
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	06 96 08 68 63 05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane Guadeloupe	Ghislaine LARE	06 94 22 44 38	rhfguyane@epnak.org

A Belgentier.

Maria-Luisa Weecksteen

Mme Grall présidente de l'association

Responsable

Le 25 mai 2018 entre en application le [Règlement Général sur la protection des Données \(RGPD/GDPR\)](#) - Règlement européen n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données du 14 avril 2016. Conformément à ce règlement, nous vous confirmons que vos données personnelles ne seront en aucun cas¹ délivrées à des tiers." De mon fait.

La ferme de Beaugensiers Association 1901 Siret 42986820100014 Ape 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°93830579283 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

¹ Mis à jour en mai 23 selon le référentiel Qualiopi